

MODE D'EMPLOI



La conversation dans l'Esprit

* **Pourquoi la conversation dans l'Esprit ?**

L'Église doit parfois ajuster sa manière de faire pour continuer à annoncer la foi en Christ dans un monde qui change. La consultation synodale permet à l'ensemble du peuple de Dieu de participer à ce processus. La conversation dans l'Esprit offre un outil pour que chacun se mette à l'écoute de ses frères et sœurs et attentif à l'Esprit saint. Après avoir exprimé sa propre pensée, son opinion personnelle, chaque participant s'engage à écouter ce que l'autre a à dire et à en tenir compte, pour, finalement, trouver une voie commune.

Notre Église est universelle, et la conversation dans l'Esprit permet de toucher cette universalité en sentant que malgré nos différentes perceptions nous avançons tous dans la même direction. « Vous êtes corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes membres de ce corps » (1Co 12, 27).

* **Mise en œuvre de la conversation dans l'Esprit**

La conversation dans l'Esprit se fait attentive à la présence de l'Esprit saint : que cherche-t-il à changer en nous, pour que nous répondions davantage à l'appel de Dieu ? Nous avons invoqué l'Esprit saint durant la prière du début et nos temps de silence permettent de se mettre à son écoute.

Pour que cette conversation se déroule de manière à intégrer tous les participants, le groupe comprend entre 6 et 10 personnes.

- Un **facilitateur** par groupe anime la discussion tout en y participant ; il veille notamment à respecter les différentes étapes et le temps imparti à chacun ; il recentre la conversation sur la question posée.
- Le **secrétaire** prend des notes en vue de la synthèse finale qui sera postée sur le lien

* **Les différentes étapes de la conversation dans l'Esprit**

1. Première étape : une contribution personnelle à la question posée

- ♦ **5 minutes** : temps de silence. Chacun prépare sa propre réponse à la question posée en se plaçant sous le regard de l'Esprit saint. On peut éventuellement prendre des notes.
- ♦ **15 à 20 minutes** : chaque participant dispose de deux à trois minutes pour exposer sa réponse personnelle. Personne ne l'interrompt ni ne commente ses propos. Le « secrétaire » prend des notes, mais aussi les autres participants s'ils le souhaitent.

2. Deuxième étape : temps de reprise

- ♦ **5 minutes** : temps de reprise en silence. Chacun évalue ce qu'il a retenu des paroles entendues, ce qui lui paraît particulièrement important, ce qui l'interpelle, ce qui l'oblige à changer son point de vue ou ce qui enrichit sa propre pensée, en notant ce qu'il en retient.
- ♦ **15 à 20 minutes** : en deux à trois minutes, chacun explique ce qui lui semble essentiel dans le message des autres, et dans quelle mesure ils lui ont permis de réévaluer sa propre réponse. Si c'est nécessaire, le « facilitateur » peut recentrer sur la question posée pour éviter les digressions.



3. Troisième étape : discussion finale

- ◆ **5 minutes** : temps de reprise en silence. Chacun évalue ce qu'il a retenu des paroles entendues, ce qui lui paraît particulièrement important, ce qui l'interpelle.
- ◆ **15 à 20 minutes** : temps de conversation où chacun intervient librement pour apporter une réponse à la question posée qui tient compte de la position de tous les participants, dans un échange ouvert et constructif. Le secrétaire note les éléments de réponse.

Au terme de la discussion, le secrétaire propose un court bilan pour vérifier que l'essentiel des échanges a été retenu. Il ne s'agit pas de faire une synthèse qui fait disparaître les opinions différentes ou minoritaires ! Au contraire, on repère les points communs et les divergences, mais aussi les questions qui restent encore à approfondir.

* Quelques points d'attention pour le facilitateur

- ◆ Veiller au bon respect du temps imparti, en rappelant régulièrement combien de temps dure chacune des étapes.
- ◆ Vérifier au début que la question est bien comprise et si nécessaire l'expliciter pour que la conversation soit réellement constructive. Éventuellement, recentrer sur la question posée si les participants ont tendance à s'en éloigner.
- ◆ Rappeler les « règles du jeu » : il s'agit de laisser la place à la parole de l'autre. Pas de débat ni d'intervention lors des deux premières étapes : chacun prend la parole tour à tour et est écouté. Le but est de faire émerger les points de vue différents au lieu de les rendre invisibles.